

source d'où décourent les fleuvs de la grâce et du salut, les Sacrements : *fons omnium Sacramentorum*. Elle est le soleil de grâce qui se lève tous les jours : ses rayons purs et lumineux se divisent dans le prisme aux sept couleurs des sacrements, et forment l'arc-en-ciel de la paix qui relie les trésors du Ciel aux misères de la terre.

Cette relation des Sacrements avec le sacrifice de Jésus-Christ a été figuré dans ce fait profond et mystérieux du Calvaire où le cœur du Rédempteur percé d'une lance, laissa couler le sang et l'eau, représentant ainsi le Baptême et l'Eucharistie. Ces deux Sacrements, en effet, renferment en quelque sorte tous les autres, car le Baptême en est le commencement et l'Eucharistie en est la fin et la perfection.

Tout cet enseignement est d'ailleurs celui du catéchisme du Concile de Trente : *Vere ac necessario (Eucharistia) fons omnium gratiarum diceuda est cum fontem ipsum omnium charismatum et donorum, omniumque Sacramentorum auctorem, Christum Dominum, admirabili modo in se contineat a quo, tanquam a fonte, ad alia sacramenta, quidquid boni et perfectionis habent, derivatur.* (P. II. CAP. IV. 9. 40. N. 2.)

(On pourra aussi consulter la Somme de St Thomas, où il développe admirablement cette doctrine.)



Réponses Liturgiques

Ornements sacrés. — Nous ne connaissons aucun décret ordonnant, défendant ou permettant certains sujets comme ornementation des chasubles et chapes. Seulement il faut avoir soin en cette matière de ne se laisser guider que par le bon goût et les traditions de l'Eglise.

Exposition du T. S Sacrement. — L'Instruction Clémentine ordonne de couvrir les images ou les statues qui sont sur l'autel même où est exposé le T. S. Sacrement, mais ne défend nullement de rendre un culte spécial aux images des saints qui ne sont pas à l'autel de l'Exposition ; dès lors on peut aussi allumer des cierges en leur honneur. C'est, du reste, la pratique des églises de Rome : le jour des XL Heures, tout les autels, les images des saints et leurs reliques sont richement parés et entourés de lumières.

Couronnement de la T. Ste Vierge. — La pieuse coutume de déposer une couronne sur la tête de la statue de la T. sainte Vierge, à la clôture du Mois de Marie, étant en dehors de la liturgie, et